



SECTION
DU
VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Comité Technique Local du 22 octobre 2018

Lecture de la déclaration liminaire de l'Intersyndicale.

En préambule, le problème de la taxation des défaillants a été évoqué. Des arbitrages ont été faits par la Direction sur une période courte. Aux vues des conséquences sur la taxation, la Direction locale va étudier ce problème.

1/ Modification des horaires d'ouverture du Lavandou.

Le Directeur propose la fermeture au Public le mercredi matin. Vu le peu de personnel, l'organisation actuelle ne permet plus de fonctionner.

*À noter que **FO-DGFIP** s'est abstenu sur ce vote, soulignant que cette demande émane bien des agents, qui ne voient malheureusement pas d'autres solutions dans le cadre d'effectifs restreints qui est le leur.*

Vote : Abstention : FO - CFDT - CFTC- Solidaires

2/ Modification des horaires d'ouverture de la Cité et St Bernard à Toulon.

Pour rappel, la cellule RCT (réception, courriel, téléphone) a été mise en place depuis le 1^{er} septembre 2018 au SIP de Brignoles et de Fréjus. Ce dispositif va être étendu aux SIP de Hyères, La Seyne et Draguignan au 1^{er} trimestre 2019 et à Toulon le 1^{er} septembre 2019. La réflexion est en cours à Saint-Tropez.

L'APRV (accueil personnalisé sur rendez-vous) sera mis en place progressivement dans le Var au 1^{er} semestre 2019.

En vue de la mise en place de ces dispositifs, le Directeur a proposé de fermer la cité « Lorgues » 2 demi-journées supplémentaires (lundi et jeudi après midi) au 1^{er} janvier 2019. Cependant, suite aux pétitions des agents et aux interventions syndicales, où **FO-DGFIP** a défendu les raisons professionnelles qui rendaient incompréhensibles la réduction d'ouverture au public au moment de la mise en place du PAS, en pleine restructuration des SIP et sans autres moyens de mieux recevoir le public, le DDFIP a décidé de repousser l'application des nouveaux horaires au 1^{er} juin 2019.

FO-DGFIP a demandé que la structure de VAR AMENDES soit étudiée de manière séparée, afin que, suite à la demande des agents, des horaires réduits puissent être appliqués rapidement. Cependant, le DDFIP n'a pas voulu donner suite, craignant un report d'usagers sur les structures avoisinantes.

Vote : Abstention : FO - CFDT - CFTC - Solidaires- CGT

3/ Evolution des structures au 1^{er} janvier 2018

SIE: le problème de médoc web est connu et est remonté au niveau national. Concernant les opérations de fusion, la Direction se déplacera après la sortie de la note nationale.

SIP: la fusion de bases Iliad ne devrait pas poser de problème d'après la Direction.

Fermeture de St Tropez Municipale: **FO-DGFIP** a alerté la Direction sur la situation du poste restructuré de Grimaud. En effet, cette spécialisation augmentera les charges de travail mais se réalisera avec une diminution effective d'agent.

Une CAPL de régularisation sera convoquée pour les restructurations.

La dématérialisation de l'hôpital de St Tropez semble en bonne voie d'après la Direction.

Enfin, une réflexion en cours sur la création d'un service départemental de gestion des hébergés (M22).

Site de la Seyne: Le déménagement sera assuré par un professionnel comme pour les autres sites, les agents auront à faire leurs cartons. Les archives seront gérées au préalable.

À noter que dans les nouvelles règles, la présence d'un IP n'est plus indispensable pour une remise de service.

FO-DGFIP réaffirme son opposition aux spécialisations à outrance menées par la DGFIP et en cours de réalisation dans le Var.

FO-DGFIP condamne :

- *La spécialisation fonctionnelle généralisée des postes comptables.*
- *L'Adaptation des Structures au Réseau (ASR) sous-tendue par une logique d'opportunité plus que d'aménagement supposé du territoire.*
- *Les effets induits par les réformes des hôpitaux et des établissements sociaux et médico-sociaux qui ont toutes comme conséquence immédiate la fusion et la suppression de postes comptables au profit de structures départementales.*
- *L'abandon de missions et de pans entiers de territoires par l'artifice des MSAP (maison de service au public) et des SAR (Services d'appui au Réseau).*

4/ Travaux à Besagne:

La nuisance auditive de l'entresol due à la ventilation du restaurant RCT perdure. Les investigations continuent pour trouver une solution pour supprimer ce bruit. **FO-DGFIP** a insisté sur le fait qu'il ne reste que 4 mois pour résoudre le problème qui s'éternise depuis des années. Au terme des travaux, les couloirs de Besagne ainsi que la totalité des bureaux seront rénovés d'ici 2020.

Lorsque les agents de Montebello déménageront à Besagne, la question des parkings va revenir. La Direction n'a qu'un petit volant de places libres, des arbitrages devront être faits...

5/ Affichage d'indicateurs de qualité de service

Le SIP de Hyères, qui dispose de l'APRV (accueil sur rendez-vous), est le site du département qui a été choisi pour l'affichage d'indicateurs de qualité de service à destination des usagers. Pour le DDFIP, meilleure est la DGFIP, meilleure est sa pérennité... À méditer...

6/ SFACT

Le SFACT (service facturier) est une organisation de la chaîne de la dépense locale. Il constitue un centre de traitement et de paiement unique des factures, pour le compte d'un ou de plusieurs ordonnateurs locaux. Placé sous l'autorité du comptable, il est composé d'agents issus des services de l'ordonnateur et du poste comptable.

Actuellement, 3 projets sont à l'étude, avec les communes de Roquebrune sur Argens (CFP du Muy), La Valette et Bandol (CFP St Cyr) . Mais aucune convention n'est à ce jour signée. D'après le DDFIP, aucun SFACT recettes n'est à ce jour en cours dans le département.

F.O.-DGFiP condamne et s'oppose à tout transfert aux collectivités territoriales et établissements publics de tout ou partie de mission liée à leur gestion financière et comptable ainsi qu'à leur exercice dans le cadre d'agences comptables ou de SFACT localisés au sein de ces collectivités. Ces restructurations amèneront à terme une disparition des services de proximité, actuellement compétents, et dont les nouvelles expérimentations (SFACT, agences comptables, maisons de services aux publics...) ne seront qu'un faible palliatif. Nous sommes contre un appauvrissement du service public.

7/ Sécurité

Des guides ayant vocation à prévenir le risque terroriste et la sécurité sont à la disposition des agents. À noter que le correspondant radicalisation est le responsable de la division RH du Var.

Elus : Sophie Degeilh, Fabrice Mosca
suppléants : , Philippe Bernard
experts : Anne Maurice et Cyril Banchetry

 **1948/2018**
INDÉPENDANTS
PAR NATURE
ET ÇA FAIT 70 ANS QUE ÇA DURE

